



COMMUNIQUE CONJOINT N° 18 / 00463 /MINESUP/MPT/SUP'PTIC DU 12 1 SEPT 2018

Portant publication de la liste des candidats admis sur titre, pour l'entrée en deuxième année au cycle des Inspecteurs des Postes et Télécommunications/Bachelor's in Administration, de la formation classique, à l'Ecole Nationale Supérieure des Postes, des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (SUP'PTIC) de YAOUNDÉ.

LE MINISTRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS,
ET
LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,

COMMUNIQUENT :

Sont déclarés admis sur titre, sous réserve de présentation des originaux des diplômes ou des équivalences, en deuxième année du cycle des Inspecteurs des Postes et Télécommunications /Bachelor's in Administration de la formation classique, au titre de l'année académique 2018/2019, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique :

ETUDIANTS DE BUEA

- 1 ADANG ADANG JOSEPH
- 2 BIAKAN A BABARI MATHURNIN ISSA
- 3 CHIMI KAMSO GABY STELLA
- 4 MELINGUI NKOLO JEANNE D'ARC ARMEL
- 5 YENYKOM UFENGWI LOUIS

AUTRES CANDIDATS

- 1 BEYALE MVDONDO CHRISTIAN
- 2 GHANGHA KOMBAIN GLADYS
- 3 MEDJA MVE NELLY NOELLE
- 4 NDIKWA TAMWE ARSENE
- 5 NSANGOU NCHOUOWAM A.

L'admission définitive est subordonnée au paiement, auprès de l'Agent Comptable de SUP'PTIC, des frais d'inscription et de scolarité au plus tard le **23 octobre 2018**, date de la rentrée.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur



Jacques Fame Ndonga

Le Ministre des Postes et Télécommunications



Libom Li Likeng
Mendomo Minette